

En partenariat avec **Les ÉchosÉTUDES****OFFICINE EUROPÉENNE****Les services aux patients**

Par **Hélène CHARRONDIÈRE**,
Directrice du pôle Pharmacie-Santé
des **Échos Études**

Le développement de services d'accompagnement aux patients n'est pas une spécificité française. Un tour d'horizon européen des services officinaux confirme qu'il s'agit même d'une tendance de fond, engagée pour certains pays depuis plus d'une dizaine d'années. De manière générale, ces services s'orientent vers le suivi des principales pathologies chroniques (diabète, asthme, facteurs de risque et pathologies cardiovasculaires), domaines pour lesquels l'observance du traitement médicamenteux et le bon usage du médicament sont essentiels à l'efficacité de la prise en charge.

Le Royaume-Uni a ouvert la voie il y a plus de dix ans, avec une approche très structurée qui a largement inspiré la France. Depuis 2004, le champ d'activité des officines britanniques s'est élargi à de nouvelles missions rémunérées par le NHS (l'équivalent de l'Assurance maladie française): renouvellement de prescriptions, dispensation directe de médicaments pour les maladies chroniques, entretiens pharmaceutiques rémunérés (« *new medicine service* » pouvant être instauré lors des initiations de traitement au long cours dans cinq classes thérapeutiques)... L'objectif des autorités britanniques a été notamment de désengorger les cabinets des généralistes et d'améliorer la prise en charge des patients pour les pathologies les plus courantes. Les pharmaciens peuvent aussi, dans

le cadre d'un partenariat volontairement instauré avec un médecin ou un dentiste, et avec l'accord des patients, intervenir dans leur suivi clinique et thérapeutique (*clinical management plan*) sur des pathologies définies, et devenir des « prescripteurs complémentaires » (*supplementary prescribers*) au sein de structures de soins primaires ou de premiers recours. Fait important: la majorité de ces services aux patients sont rémunérés par le NHS.

Un autre exemple est riche d'enseignements pour les pharmaciens français: la vaccination contre la grippe saisonnière. Ce droit a été introduit dès 2002 au Royaume-Uni et en 2008 au Portugal. Son

analyse révèle que la couverture vaccinale s'est sensiblement améliorée dans ces pays, et diverses enquêtes montrent que les patients sont très satisfaits de ce dispositif aux avantages multiples: accès à la vaccination sans rendez-vous, proximité, explications détaillées... Certes, ces services peinent parfois à trouver des financements pérennes et à se mettre en place (cas de la Belgique pour les entretiens « asthme » ou de la France pour le droit à la vaccination). Ils n'en constituent pas moins une orientation structurante importante de la pharmacie européenne.

1. Diabète de type 2, asthme, BPCO, hypertension artérielle, troubles de la coagulation.

Source: Les Échos Études, La distribution pharmaceutique en Europe, février 2017



Pays	Services pharmaceutiques	Rémunération des services
Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> Entretien pharmaceutique Vaccinations non obligatoires Sevrage tabagique Entretiens sur la contraception Utilisation de dispositifs médicaux et appareils Entretien de suivi pharmaceutique 	<ul style="list-style-type: none"> 28 £ (35 €) À la charge du patient 15 à 20 £ (19 à 25 €) 15 £ (19 €) 35 £ (62 €) à l'officine, 28 £ (35 €) à domicile 25 £ (31 €)
Espagne	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage de pathologies cardiovasculaires Dépistage de la BPCO Dépistage du Sida (Catalogne) Dépistage du cancer du côlon (Catalogne) 	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit Gratuit 18 €/dépistage 1 €/dépistage
Italie	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage de l'hypertension et de l'hyperglycémie Dépistage de l'ostéoporose, des pathologies cardiovasculaires ou surveillance des grains de beauté 	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit 15-20 €
Portugal	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du diabète, de l'asthme et de l'hypertension Vaccination contre la grippe, le pneumocoque, HPV... 	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit 3 € à la charge du patient + 53 % du prix du vaccin à la charge du patient
Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> Projets pilotes régionaux: suivi du diabète, insuffisance cardiaque, pathologies cardiovasculaires Suivi des patients polymédiqués 	<ul style="list-style-type: none"> Variables selon les projets régionaux Jusqu'à 160 €/an

Source: Les Échos Études